

QUELQUES CHIFFRES

- Périmètre desservi : 39 communes
- 1 048 km de réseau d'eau potable
- 10 079 abonnés
- Principales installations :
 - 78 réservoirs
 - 16 stations de reprise
 - 2 stations de production (La Grèze à NONARDS et La Rodarie à MENOIRE)
- La consommation moyenne par abonné est de 85 m³ par an.



COMMENT NOUS JOINDRE

Accueil clients SAUR

Lundi au vendredi

2, rue Alfred Deshors

19316 BRIVE Cedex

Tél : 05.81.31.85.03

www.saur.com

Rubrique « nous contacter »

DEPANNAGE 24H/24H

Tél : 05.81.91.35.05



LA GESTION DE L'EAU POTABLE SUR VOTRE TERRITOIRE

Un partenariat de proximité

Syndicat BELLOVIC

Le Clos Joli

Côte de Pierretailade

19500 MEYSSAC

Mel : contact@bellovic.fr

Tél : 05.55.84.03.58

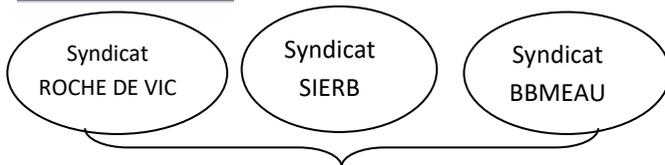
Bellovic

&



Bellovic

QUI EST BELLOVIC ?



SYNDICAT ISSU DE LA FUSION DE TROIS SYNDICATS

Créé au 1^{er} janvier 2017, il gère l'eau potable sur un territoire composé de 39 communes.

QUE FAIT IL ? Il investit pour assurer une desserte pérenne de la population avec une eau de qualité et en quantité suffisante.

Des aménagements essentiels ont déjà été entrepris :

- Construction d'une usine de production sur la commune de Nonards,
- Renouvellement du réseau structurant en vue de réduire les fuites,
- Prise en charge des extensions de réseau jusqu'aux compteurs pour les nouveaux branchements,
- Sectorisation pour une amélioration du rendement,
- Renouvellement de tous les organes hydrauliques et électriques du syndicat.

Au travers des actions déjà lancées et celles à venir, soyez convaincus de notre détermination à œuvrer pour vous, pour continuer à vous distribuer une eau de qualité à un coût raisonnable. BELLOVIC a dû uniformiser les tarifs de l'eau potable. Nous avons souhaité tendre vers une moyenne des coûts pratiqués par les anciens syndicats, ce qui engendre une légère diminution du prix de l'eau sur l'ancien secteur de Roche de Vic et une augmentation équivalente sur l'ancien secteur de la région de Beaulieu.

POURQUOI LA SAUR ?

Les contrats d'affermage pré-existants sur les anciens syndicats venant de s'achever, un nouveau **contrat de concession de service public** vient d'être signé avec l'entreprise SAUR pour une gestion globale sur l'ensemble du territoire, pour une durée de 12 ans à compter du 1^{er} janvier 2019. L'entreprise Saur, forte de son expérience locale, répondra à vos attentes sur le territoire.

Les délégués, le personnel et moi-même, sommes à votre écoute pour répondre à vos besoins et vous remercions de votre confiance.

**Le Président,
Jacques BOUYGUE**

BELLOVIC ASSURE :

- la production d'eau par captage ou pompage,
- la protection et la sécurisation de la ressource,
- le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine,
- le transport, le stockage et la distribution de l'eau potable.

BELLOVIC est propriétaire du réseau et de l'ensemble des ouvrages.

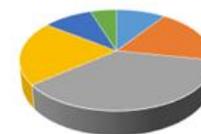
Il décide et réalise, par la passation de marchés publics, les investissements qui permettent :

- de vous garantir une distribution d'eau potable optimale,
- de construire, de moderniser ou de renouveler réseaux et ouvrages nécessaires à la production et à la distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire.

SAUR : ASSURE :

- le contrôle de la qualité de l'eau potable,
- la recherche et la réparation de fuites,
- l'entretien des équipements du réseau,
- l'exploitation, l'entretien préventif et le bon fonctionnement des ouvrages,
- la relève des compteurs et la facturation,
- la gestion clientèle,
- une mission de conseil auprès du syndicat et des abonnés.

TARIFICATION 2019 (base 120 m3)
3,73 € TTC / m3



- Abonnement BELLOVIC (43,79 € HT/an)
- Abonnement SAUR (81,51 € HT/an)
- Part BELLOVIC sur la consommation (1,3565 € HT /m3)
- Part SAUR sur la consommation (0,7702 € HT/m3)
- Redevances Agence de l'Eau (0,3665 € HT/m3)
- TVA (5,5%)